

MAISON BLEUE

Une convention de partenariat

Vendredi après-midi, l'entreprise Humanis et le conseil général de Loir-et-Cher ont signé une convention de partenariat novateur pour le développement d'actions collectives au sein de la Maison Bleue 41, en les personnes d'Alexandre Siné, secrétaire général du groupe, et de Monique Gibotteau, vice-présidente du conseil départemental. C'est en citant Françoise Dolto, référente de choix en matière de solidarité, que cette dernière a débuté son discours : « *Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité* » le terminant par le souhait que la cohérence portée par les deux partenaires « *soit essaimée avec intelligence sur nos territoires et même ailleurs* ». Propos repris en écho par Alexandre Siné qui affirmait : « *Au-delà de l'engagement financier, l'action sociale est devenue le cœur battant d'Humanis* ». Située à Blois, au 32.4 avenue Maunoury, la maison-témoin présente des solutions d'adaptation du domicile pour des personnes en perte d'autonomie.

La maison-témoin est ouverte du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi matin de 9 h à 12 h 30.

Possibilité de visite sur rendez-vous le matin du lundi au vendredi.

Tél. 02.45.50.55.25.



Les signataires unis par les mêmes valeurs de solidarité.